

La Bergerie du coin de Petit-Matane rasée par les flammes

Dominique Fortier :: 2017-09-01



©Photo TC Media – Joël Charest

Un incendie majeur a causé la perte d'environ 200 moutons et le bâtiment qui les abritait dans la nuit de jeudi à vendredi aux alentours de 1 h 30.

L'incendie s'est déclaré en pleine nuit dans la bergerie abritant le troupeau de moutons. Le feu s'est propagé si rapidement qu'à l'arrivée des pompiers, le brasier avait déjà rasé une bonne partie du bâtiment, emportant les bêtes avec lui. Le chef de division au service la sécurité publique de la Ville de Matane., David Lavoie explique la suite des choses. « À notre arrivée, le bâtiment était déjà embrasé. Nous avons donc sécurisé les autres bâtisses avoisinantes afin d'éviter la propagation. Nous avons terminé l'intervention aux alentours de 5 h 30. »

Heureusement, le reste des installations a pu être sauvé ainsi que 1 500 bêtes, a confirmé le propriétaire de la Bergerie, Bruno Pelletier, aux collègues de Radio-Canada. La pluie qui s'est abattue sur la ville pendant la nuit aurait aidé à contenir l'incendie à un seul bâtiment.

La sergente Hélène Nepton de la Sûreté du Québec confirme qu'il n'y a aucun élément criminel au dossier. L'enquête a donc été entièrement donnée au Service des incendies de la ville de Matane. L'enquête des pompiers permettra de déterminer quelle a été la cause de l'incendie.

Commentaires

Inscrivez votre commentaire

Veillez sélectionner un journaliste ▼

- Veillez sélectionner un journaliste
- Alexandre Gauthier
- Aline Essombe
- Annie Levasseur
- Antoine Pelletier
- Audrey-Anne Gauthier
- Pierre Bellemare
- Mélissa Blouin
- Yannick Boursier
- Brigitte Fournier
- Élise Brouillette
- Carolanne d'Astous Paquet
- Caroline Bédard
- CAVAC
- Dominic Chamberland
- Charles Lepage
- Charles Lepage
- Chloe Pronovost
- Christine Morasse
- CinthiaDavidson-Audet
- Claudia Boisvert
- Collaboration spéciale
- Communiqué Abitibi-Ouest
- Communiqué Amos
- Communiqué Chaleurs Nouvelles
- Communiqué Gaspésie Nouvelles
- Communiqué Hebdo Rive Nord
- Communiqué L'Action
- Communiqué L'Action d'Autray

- Communiqué L'Avant-Poste
- Communiqué L'Avantage
- Communiqué L'Avantage gaspésien
- Communiqué Express Montcalm
- Communiqué Outaouais
- Communiqué Rouyn-Noranda
- Communiqué Val d'Or
- Diane Legault
- Dominique Fortier
- Dominique Fortier
- Étudiant du Cégep à Joliette
- Formation Revue
- Dominique Fortier
- Gilles Bordonado
- Hebdo Rive Nord
- Hugo Saez
- Ian-Thomas Bélanger
- Jason Joly
- Jean-Philippe Thibault
- Jean-Marc Gilbert
- Jessica Gélinas
- Jessy Laflamme
- Jean-François Vachon
- Jean-Marc jour
- Jean-Michel Florency
- Jonathan Habel
- Boy
- Boy2
- Julie Côté
- Kim Desormeaux
- Jessy Laflamme
- Pascal Laplante
- Laureen Peers
- Charles Lepage
- Charles Lepage
- Lucie Charest
- Marilou Séguin
- Martine Forcier
- Marie-Christine Gaudreau
- Marie-Christine Gaudreau
- Mégane Garceau

- Mélissa Gaudreault
- Michel Ducas
- Mireille Lévesque
- Naomie Briand
- Olivia Nguonly
- Noé Millette-Lamoureux
- Olivier Lapointe
- Pierre Chartier
- Pénélope Clermont
- Pierre-Luc Chenel
- Pierre-Olivier Poulin
- Patrick Rodrigue
- Publireportage - Chaleurs Nouvelles
- Publireportage - Gaspésie Nouvelles
- Publireportage - Hebdo Rive Nord
- Publireportage - L'Action
- Publireportage - L'Action D'Autray
- Publireportage - L'Avantage Gaspésien
- Publireportage - L'Express Montcalm
- Publireportage - La Revue
- Publireportage - La Voix de la Vallée
- Publireportage - Le Citoyen de Rouyn - La Sarre
- Publireportage - Le Citoyen de Val-d'Or - Amos
- Publireportage - Le Laurentien
- Renée-Claude Doucet
- Sabrina Lemay
- Sarah Yergeau
- Sarah Élisabeth Aubry
- Serge Dionne
- sg journ
- Stéphane Fortier
- Test Jean-Marc Carle
- Jean-Philippe Thibault
- Thierry de Noncourt
- Valérie Maynard
- Véronique Bossé

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour faciliter votre visite et nous permettre d'évaluer l'audience du site. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Poursuivre

